

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'AIN

COMMUNE DE BELLIGNAT

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents Au C.C.A.S.	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
13	13	11

Date de la Convocation
09.05.2025

OBJET
SUBVENTIONS ACTIONS
SOCIALES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU C.C.A.S. DE LA COMMUNE DE BELLIGNAT

Séance du 19 Mai 2025 _____

L'an Deux Mil Vingt Cinq _____

Et le dix neuf mai _____

A Dix Huit heures, le C.C.A.S de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Madame RAVET Véronique

Présents : Mmes V. RAVET – C. GUILLAUBEZ – M. COLOMBET – F. RHODET – C. DE MATOS – C. CHAPRON - S. HUMBERT – F. ARVEUX – M. MAZELLIER - F. PERRIER-MICHON - Mr C. CERQUEIRA

ABSENTS : Y. YILMAZ - S. MARTELET

Rapporteur : C. GUILLAUBEZ

Contrat de ville 2024.2030
PROGRAMMATION 2025

La programmation 2025 a été lancée lors du déjeuner Politique de la Ville du 02 juillet 2024, dans un contexte d'harmonisation avec le dispositif de la Cité Educative (année civile, ateliers thématiques communs pour les porteurs de projets, calendrier des instructions et des instances sur les mêmes temporalités...).

L'appel à projets 2025 est venu conforter les enjeux et les priorités posées par le Contrat de Ville 2024-2030, signé le 25 septembre 2024.

En effet, tous les acteurs du territoire sont mobilisés pour ces six années autour de :

- **6 thématiques** : vivre ensemble, cadre de vie, développement économique et accompagnement vers l'emploi, éducation/parentalité, santé, ingénierie Politique de la ville
- **5 axes transversaux** : égalité Femmes/Hommes, lutte contre toutes les discriminations, transition écologique, valeurs de la République, co-construction/mobilisation partenariale/participation citoyenne.

Tous les financeurs ont souhaité également porter une vigilance particulière sur les actions relatives à **la santé et à l'emploi**.

47 actions ont été déposées par les porteurs de projets pour un **coût total de ces dernières s'élevant à 1 590 305,56 €**.

Les partenaires signataires du Contrat de Ville (Etat, Département, Agglomération, Communes, bailleurs et CAF) et les Conseils Citoyens d'Oyonnax et Bellignat se sont réunis :

- Via les comités de lectures propres à chacun d'entre eux.
- 1^{er} COTECH : 26 mars
- 2^{ème} COTECH : 27 mars
- COPIL : 17 avril 2025

Pour 2025, il est proposé de retenir **43 projets**, pour un **montant de financement total attribué de 434 300 €**.

Ce montant est en baisse par rapport à 2024 en raison du contexte d'intégration au budget de l'Etat, de ses consignes de rigueur budgétaire et d'effort de guerd'investissement enveloppe pré fléchée par la DDETS de l'Ain, sous réserve des crédits de l'Etat qui seront prochainement effectivement attribués à l'échelle départementale.

Accusé de réception en préfecture
00112601037001202505190202510516_015
Date de télétransmission : 26/05/2025
Date de dépôt en préfecture : 22/05/2025

Pour les autres financeurs qui ont maintenu leurs crédits Politique de la Ville, ce choix s'est effectué sur la base d'une analyse :

- De la pertinence des actions avec les objectifs du Contrat de Ville 2024-2030.
- De l'articulation avec les actions de la programmation 2025 de la Cité Educative.
- Des réponses apportées aux besoins exprimés par les habitants (via les Conseillers Citoyens et les concertations organisées toute au long de l'année).
- De la capacité des différents porteurs de projets à proposer des modalités d'actions permettant d'aller à la rencontre des habitants des quartiers prioritaires, et de se coordonner avec les autres partenaires de terrain.
- Des bilans annuels 2024 des actions reconduites.

Cette programmation 2025 acte les crédits d'intervention de

- Haut Bugey Agglomération : **82 500 €.** –
- L'Etat : 217 800 €, sous réserve cette année, des crédits qui seront effectivement attribués à l'échelle départementale via la DDETS de l'Ain.
- Département de l'Ain : 39 500 €.
- Bailleurs sociaux Dynacité : 28 000 € / Semcoda : 28 000 € / Logidia : 3 000 €
- Bellignat : 18 000 €
- CAF : 17 500 €

Des moyens de droit commun sont également mobilisés par ces différents partenaires en complément des crédits spécifiques de la Politique de la Ville : notamment en ce qui concerne notre territoire, par HBA, les communes d'Oyonnax, de Bellignat

Vous trouverez ci-après le tableau global faisant apparaître la répartition des financements par financeur.

Vous trouverez, ci-dessous, les projets sur lesquels il est proposé de mobiliser des financements du CCAS de BELLIGNAT

	INTITULE ACTION	PORTEUR PROJET	ACTIONS	Coût total	Subv. Ddée	Subvention
Cadre de Vie	Le jardin des débutants	CSCJP - Centre Social et Culturel Jacques Prévert	Création et animation d'un Jardin Partagé qui favorise le développement des compétences psychosociales des participants, un cadre d'apprentissage expérientiel, de cohésion interculturelle et création d'environnement apaisant.	11 475 €	6 000 €	1 500 €
	Gestion sociale urbaine de proximité au pré des saules (GSUP)	CSCJP - Centre Social et Culturel Jacques Prévert	Accompagnement et transition en douceur et sans heurts pour les résidents vers un quartier vivant et pleinement intégré par les habitants. Communication transparente sur les interventions, information continue, soutien adapté.	30 550 €	8 050 €	2 000 €

Accusé de réception en préfecture
001-260103700-20250519-D_2025_05_19_01-DE
Date de télétransmission : 26/05/2025
Date de réception préfecture : 26/05/2025

	Exposition "Mémoire des Saules en Lumière"	CSCJP - Centre Social et Culturel Jacques Prévert	Valoriser le vidéo-mapping du 5/10/24. Poursuivre l'accompagnement de la mémoire du quartier avant démolition. Mettre en lumière les histoires non racontées. Prolonger l'impact du projet. Renforcer le lien social. Encourager la participation des jeunes. Diffuser la mémoire collective.	14 950 €	6 000 €	1 500 €
TOTAL - Cadre de vie :						5 000 €

Vivre Ensemble	Conseil Citoyen Jeunes 2025	CSCJP - Centre Social et Culturel Jacques Prévert	Renforcer les compétences techniques des jeunes en matière de communication, d'interviews et de montage audio grâce au matériel professionnel. Encourager la collaboration intergénérationnelle en intégrant les jeunes majeurs au Conseil citoyen adulte. Développer leur esprit d'initiative et de gestion de projets par des partenariats innovants avec le conseil municipal des enfants et le Conseil citoyen adulte.	8 800 €	3 000 €	1 000 €
	"Les femmes de nos quartiers ont du talents !"	CSCJP - Centre Social et Culturel Jacques Prévert	Mettre en lumière les compétences et talents des femmes résidant dans les quartiers prioritaires de la ville. Renforcer l'estime de soi et la confiance en soi des participants. Créer un réseau de visibilité pour favoriser des opportunités professionnelles et personnelles. Encourager l'entrepreneuriat féminin en aidant les participantes à surmonter leurs croyances limitantes.	7 575 €	3 500 €	2 000 €
	TOTAL Vivre ENSEMBLE					

Santé	Bien Vieillir dans son quartier 2025	CLIC - HBA	Amélioration du bien-être et de l'autonomie des seniors à travers des rencontres conviviales, des activités physiques et de relaxation, des conseils en nutrition, des outils pratiques pour le quotidien, et un accompagnement à la mobilité.	10 500 €	10 500 €	500 €
TOTAL - Santé :						500 €

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité APPROUVE

- **D'ADOPTER** la programmation 2025 du Contrat de Ville HBA Oyonnax/Bellignat 2024-2030
- **DE VERSER** les subventions du CCAS de BELLIGNAT conformément au tableau de programmation à hauteur de 8 500 €
- **D'AUTORISER** le Président à signer tous les documents relatifs au versement des subventions du Contrat de Ville HBA Oyonnax/Bellignat 2024-2030.

Accusé de réception en préfecture
 le 26/05/2025 à 14h20
 Date de télétransmission : 26/05/2025
 Date de réception préfecture : 26/05/2025

